

ENTREPRISE CHOCOLATIER BELLANGER

Secteur d'activité Fabrication de Cacao

Représentée par Madame, Mademoiselle, Monsieur Alix CURNIER

Jourriel communication@chocolats-bellanger.com

Adresse 2 Rue des Halles

Souscrit par la présente un ordre d'insertion publicitaire dans le produit la Tribune, édition de Tours

Type de société

Siret 39 03 36 05 50 00 38

S'adresse de facturation différente, cocher

Fonction Chargée de Communication

Tél. 02 47 38 57 36

Mobile

Code Postal 37000

Ville TOURS

selon les caractéristiques ci-dessous :

### CALENDRIER DES INSERTIONS ET TARIFS HT DES INSERTIONS

Format 1 2 x 1/4 page	X Tarif Unitaire HT 390	€ = 780	€ (H) Emplacement particulier : 1 ligne 360 260 270 280 290 300 350 360 370 380 390 400 410 420 430 440 450 460 470 480 490 500 510
Format 2	X Tarif Unitaire HT	€ =	€ (H) Emplacement particulier : 1 ligne 360 260 270 280 290 300 350 360 370 380 390 400 410 420 430 440 450 460 470 480 490 500 510
Format 3	X Tarif Unitaire HT	€ =	€ (H) Emplacement particulier : 1 ligne 360 260 270 280 290 300 350 360 370 380 390 400 410 420 430 440 450 460 470 480 490 500 510
Format 4	X Tarif Unitaire HT	€ =	€ (H) Emplacement particulier : 1 ligne 360 260 270 280 290 300 350 360 370 380 390 400 410 420 430 440 450 460 470 480 490 500 510

### INSERTION(S) INTERNET

- Smartphone
  - Accueil plein écran (pop up)
  - Page d'accueil du site
  - Habillage site complet
  - Bannière haut de site
  - Bannière catégorie
  - Module sidebar
  - Pages articles
  - Module article
  - Bannière large
  - Module rectangle
- Format \_\_\_\_\_ x \_\_\_\_\_ pixels..... Tarif HT € \_\_\_\_\_
- Durée de la bannière : \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

### PRIX / PAIEMENT

Montant des insertions papier HT (H) + (C) + (D)	780
- dont frais bancaires et de gestion HT	
Montant d'Internet HT (H)	780
Total HT	780
TVA à 20 % - si aide ban de TVA, barre 20% et inscrire le bon leur	156
TTC	936

\* Comptant par chèque à l'ordre de Scoop communication  
 • Prélèvement automatique (le 10 ou le 25 de chaque mois)  
**SOLDE**

### ENVOI DU BON À TIRER

Personne destinataire de l'envoi et fondée à signer le bon à tirer :

Mme M. Alix CURNIER

Mode d'envoi du bon à tirer (aucun bon à tirer n'est envoyé par courrier) :

Par email, merci de noter l'adresse complète et de la vérifier.

communication@chocolats-bellanger.com

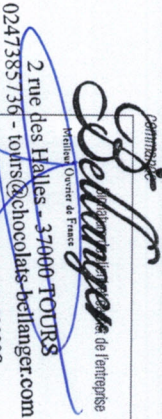
Par fax, indiquer et vérifier le numéro

Fait à Tours

le 04/12/2015

Pour Scoop communication,  
 Nom DOIREAU Thibault

Je soussigné déclare avoir pris connaissance et approuver les conditions générales de vente figurant au verso de la présente



## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA - N° RUM (Référence Unique de Mandat) :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la SAS Scoop communication à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la SAS Scoop communication. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

ECHEANCES (le 10 ou 25 du mois)

MONTANTS (120 € mini par échéance)

DÉBITEUR

Raison sociale du débiteur .....

Adresse du débiteur .....

Code postal ..... Ville .....

COMPTE À DÉBITER

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Paiement récurrent / répétitif

Paiement ponctuel

CREANCIER

Scoop communication, 585 rue Juine, 45166 Olivet, France - Identifiant créancier SEPA : FR66ZZ396328

Signature du titulaire du compte à débiter et cachet de l'entreprise

A .....

le .....

Joindre obligatoirement un RIB ou RIP avec IBAN et BIC

Montant total

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées que par le créancier pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.